

PVPP GRANULÉS

CLARIFICATION - COLLAGE DES MOÛTS

Dose maximale d'emploi : 80 g/hL

↓ APPLICATIONS ŒNOLOGIQUES

La Polyvinylpolypyrrolidone, appelée plus communément PVPP est un **polymère organique de synthèse**.

La **PVPP GRANULÉS** présente une grande affinité vis-à-vis des polyphénols. Elle est utilisée pour le collage des moûts et des vins.

Additionnée au moût, elle augmente la floculation et donc la clarification au cours de la phase de débourbage.

Elle permet d'éliminer, de manière sélective, les composés phénoliques responsables de la teinte orangée/brune des moûts et de diminuer la sensation gustative liée à l'amertume.

Elle peut-être conseillée :

- **En traitement préventif** : pour l'élimination des acides cinnamiques oxydables et des tanins à l'origine du brunissement des moûts et du rosissement des vins blancs.
- **En traitement curatif** : pour l'élimination des quinones, des excès de coloration sur moût et vin rosé et du caractère gustatif lié à l'amertume.

↓ MISE EN ŒUVRE

• Pour une utilisation en collage :

Faire gonfler impérativement **PVPP GRANULÉS**, dans 10 fois son poids d'eau, minimum 1 à 2 heures avant son utilisation. Introduire lentement, de manière homogène dans la cuve à traiter. Maintenir en suspension pendant au moins 30 minutes par brassage ou remontage sans aération.

L'emploi de **PVPP GRANULÉS** peut-être suivi d'un collage avec INOCOLLE™ ou CRISTALLINE™.

• Pour une utilisation en filtration :

L'élimination de **PVPP GRANULÉS** par une filtration sur terre rose est possible.

L'utilisation de **PVPP GRANULÉS** en alluvionnage est également envisageable en augmentant les doses de 20 à 40% compte tenu du temps de contact réduit (attention à ne pas dépasser la dose légale).

↓ DOSE D'EMPLOI

- En préventif : 10 à 30 g/hL
- En curatif : 30 à 60 g/hL

↓ CONDITIONNEMENT ET CONSERVATION

- 20 kg

A conserver dans un local sec, bien ventilé, exempt d'odeurs, à température comprise entre 5 et 25 °C.

Une fois ouvert le produit doit être utilisé rapidement.